

Prévention : par où commencer ?

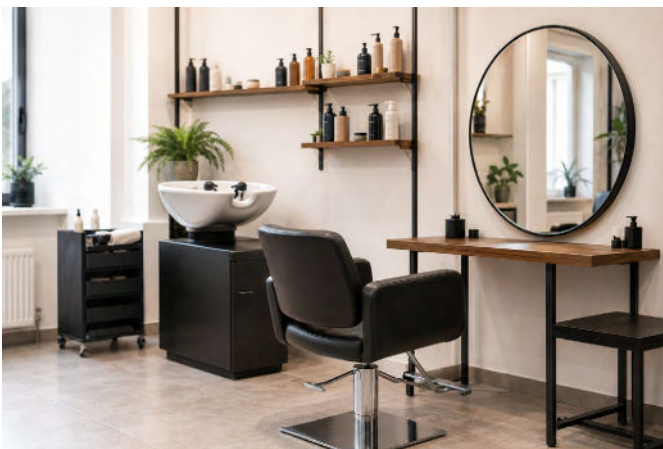
En tant qu'employeur, vous devez identifier les situations de travail susceptibles d'exposer vos salariés et mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées.

Les priorités

- Évaluer les risques et les intégrer au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
- Supprimer ou remplacer les produits et procédés les plus dangereux lorsque cela est possible ;
- Privilégier les protections collectives : ventilation, aménagement des postes et équipements adaptés ;
- Fournir des équipements de protection adaptés lorsque le risque ne peut être suffisamment réduit ;
- Informer les salariés sur les risques et les bonnes pratiques ;
- Être attentif aux premiers symptômes signalés par les salariés.



La prévention contribue à la santé de vos salariés, à la qualité du travail et à la performance de votre entreprise.



11 centres à proximité de votre entreprise



Nous contacter

A tout moment, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre équipe santé-travail.

| MANCHE

Cherbourg : 02 33 44 29 09

Valognes : 02 33 95 20 14

Carentan : 02 33 71 97 71

Saint-Lô : 02 33 57 12 93

Torigny : 02 33 55 66 59

Coutances : 02 33 76 67 20

Granville : 02 33 90 83 11

Avranches : 02 33 68 26 87

Saint-Hilaire-du-Harcouët : 02 33 49 38 10

| CALVADOS

Vire : 02 31 66 27 07

| ORNE

Flers : 02 33 65 26 87



Service Interprofessionnel de Santé au Travail Ouest Normandie

CS 43509 - 107, Rue Auguste Grandin - 50009 SAINT-LÔ Cedex
Tél. : 02.33.57.12.93 - www.santetravail-on.fr

© SIST Ouest Normandie - Août 2026

COIFFURE

Prévenir les risques
professionnels dans
votre salon



Service Interprofessionnel
de Santé au Travail Ouest Normandie
www.santetravail-on.fr



Quels sont les principaux
risques et comment agir
pour les réduire ?

Août 2026

Les risques pour la santé



Peau

Le contact répété avec l'eau, les shampoings, et certains produits techniques fragilise la barrière protectrice de la peau et peut entraîner :

→ **Dermite d'irritation et eczéma de contact allergique.**



Voies respiratoires

Certaines poudres, vapeurs ou aérosols peuvent provoquer :

→ **Rhinite et asthme allergique.**



Muscles et articulations

Les gestes répétitifs du coude, des poignets et des doigts (brushing, coupe par ciseaux) et les postures contraignantes (bras en hauteur, buste fléchi ou en torsion) peuvent favoriser l'apparition de Troubles Musculo Squelettiques (TMS) :

→ **Tendinites des épaules et des coudes, syndrome du canal carpien, lombalgies, cervicalgies.**



Jambes

La station debout prolongée, le piétinement, ainsi qu'un environnement de travail chaud et humide peuvent favoriser :

→ **Jambes lourdes, varices et œdème des membres inférieurs.**



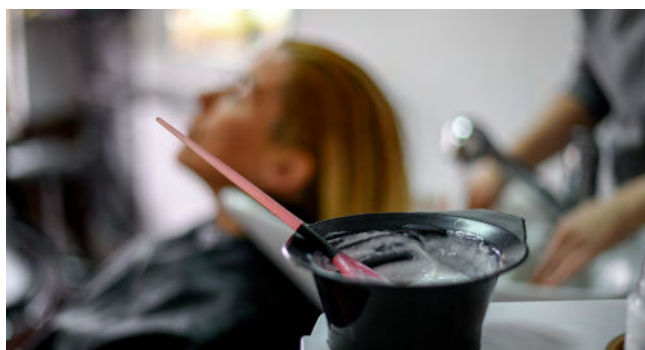
Grossesse ou projet de grossesse

Certaines expositions aux produits chimiques peuvent présenter un risque dès le début de la grossesse. Encouragez vos salariées à contacter le médecin du travail.

Les moyens de prévention

Agir sur l'environnement de travail

- ✓ Assurer une bonne ventilation générale du salon.
- ✓ Prévoir si possible une zone dédiée et ventilée pour la préparation des produits.
- ✓ Choisir les produits et les modes d'application les moins dangereux.
- ✓ Privilégier des formes moins volatiles : poudres compactes, pâtes ou crèmes.
- ✓ Limiter les sprays et aérosols.
- ✓ Utiliser des fauteuils clients et des bacs à shampoing réglables en hauteur.
- ✓ Mettre à disposition un tabouret de coupe réglable et mobile.
- ✓ Choisir des outils ergonomiques et légers.
- ✓ Mettre à disposition des outils à manche plastifié et sans nickel.
- ✓ Mettre à disposition des gants en nitrile adaptés à la taille des mains.
- ✓ Prévoir les protections également pendant les phases de rinçage.



Produits de lissage

Ne pas utiliser de produits contenant de l'acide glyoxylique. Risque d'insuffisance rénale aiguë.

Bonnes pratiques à rappeler à vos salariés



Lors de l'utilisation des produits

- ✓ Porter les gants adaptés.
- ✓ Éviter le contact direct avec les produits.
- ✓ Refermer les contenants après utilisation.
- ✓ Respecter les consignes d'utilisation.



Pour protéger les mains et la peau

- ✓ Se laver les mains avec un savon doux et non du shampoing.
- ✓ Sécher soigneusement les mains sans frotter.
- ✓ Appliquer une crème hydratante.
- ✓ Éviter bagues et bracelets.
- ✓ Jeter les gants à usage unique après chaque prestation. Ne pas les laver ni les réutiliser.



Pour prévenir les TMS

- ✓ Régler le fauteuil client avant de commencer.
- ✓ Se rapprocher du client plutôt que travailler bras tendus.
- ✓ Demander au client de modifier sa position pour faciliter certains gestes.
- ✓ Alternier les postures et les tâches.
- ✓ Utiliser si possible le tabouret de coupe.

Notre accompagnement

Votre équipe santé travail peut vous accompagner pour :

- Repérer les risques dans votre salon ;
- Conseiller sur le choix des équipements et des protections ;
- Améliorer l'aménagement des postes ;
- Prévenir les risques chimiques et les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) ;
- Accompagner les salariés présentant des symptômes ou une situation particulière.